59me Année — Nouvelle Série — N° 425 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 13 MARS 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Une partie de cartes en Provence

Niché entre deux vallons, demi enfoui, un embryon de village se devine à flanc de côteau. C'est Entrevals.

Les belles cartes routières dédaignent d'en parler.

Village, hameau ? Pas même... Une demi douzaine de vieux mas essayant de se regrouper autour d'un minuscule clocher dont l'église basse pleure son curé perdu. Pour le reste, les ruines de ce qui était des maisons et que hantent ronces et serpents.

Le calendrier des postes mentionne cependant un village comme il donne un nom à tant d'autres fantômes de village, dans le désert des Alpes. Les murs lépreux sont gris et se confondent à la grisaille du sol. Lavés à grands coups de soleil, les toits sont à peine plus clairs.

Honteux de sa misère mais riche de son indépendance, Entrevals dort son somme séculaire dans le berceau naturel de ses vallons. Son seul passe-temps, unique passion de vieux collectionneur, est de ranger dans l'armoire aux souvenirs ses diverses parures, puis de les sortir à époques fixes comme une vieille fille sort quelquefois ses toilettes d'adolescente pour y rêver dessus.

Tout d'abord, sur la planche du haut, le beau costume de communiant neiges hivernales ensevelissant champs et maisons sous le manteau de l'innocence. A l'étage au-dessous, la pèlerine de novi qu'il revêt au printemps pour, jeune épousé, s'en aller fleurir la campagne. C'est l'habit des folies et des rêves.

Sur la planche du bas, pêle-mêle, sont les parures d'été. Ere de prodigalité et de richesse où chaque semaine amène un costume nouveau. Vert des prairies, blond des moissons, bleu des lavandes... Dans un coin, solitaire, le lourd manteau brun de l'automne rêve de terres retournées.

Dans Entreval — comme dans tout village qui se respecte — deux clans se sont formés. Comme çà, sans savoir, au gré des sympathies. Deux hommes s'en voulaient, on s'est mis derrière eux et l'on partage leurs querelles. Le différend du père Coucourdan et du vieux Poléon remonte loin dans la nuit des temps. Si loin que le souvenir s'est effacé des mémoires et que seule demeure l'animosité primitive.

Oh ! soyez rassuré. En Provence on ne fait pas le poing. Chevaliers du moyen-âge tout bardé d'acier on ne se défie pas en champ clos ou rustres modernes on ne s'épie pas, fusil en main, comme certains bandits de Corse. Non, en Haute-Provence on a mieux. On emploie une arme moralement plus cruelle, le ridicule, mais on la manie avec art, avec amour, délicatesse. En un mot on se fait des blagues pour inciter la population à rire de l'adversaire et le moquer.

Coucourdan comme Poléon étaient deux vieux du pays, tous deux du même âge et dont la querelle remontait. au dire de certains indigènes, au temps heureux de leur jeunesse. Elle était dûe à une rivalité d'amoureux d'un soir de farandole. L'objet de la querelle, belle fille au sang de feu, peu après s'en était allée à la ville enlevée par un fringant commis voyageur. La rivalité, elle, était demeurée, grandissant chaque jour, se nourrissant de mille riens, de petits heurts, se changeant peu à peu en mépris, puis en haine, durcissant avec les années, si bien qu'à présent que les deux jeunes tourtereaux avaient vieillis changeant leur juvénile ardeur en abominable décrépitude, seule la haine habitait les deux hommes comme un chat-huant hantant de vieilles tours branlantes.

Bien entendu les tours qu'on se jouait étaient de taille, assez forts pour secouer la panse des rieurs. Leur gestation durait parfois de longs mois et, anxieuse, la population regardait passer, mains au dos et l'air absent, le père Coucourdan à la poursuite du tour à jouer au vieux Poléon qui, lui, assis sous sa tonnelle de vignes sauvages, un verre de vin à sa portée, les yeux mi-clos, cherchait aussi l'inspiration.

Le soir, à la veillée, dans chaque maison, on évoquait les blagues de ces deux vieux pince-sans-rire et les enfants pressés au bout de la table, oubliant le plat de châtaignes, écoutaient bouche bée, le tour du pendu, de la casserole, celui de la source ou celui du fantôme.

De nouveau le pays était en ébullition. On allait y être. Celà se devinait à des riens qui ne trompaient personne. Une allure plus gaillarde, un regard plus vif du père Coucourdan qui malgré son grand amour des cartes délaissait sa partie de quadrette.

Le vieux Poléon était aux abois et nerveusement caressait sa chatte favorite et ses quatre chatons. Les gens veillaient et ne lâchaient pas d'un regard les gestes du vieux bonhomme. Le fort aurait été de prévenir la farce et de retourner les rieurs contre son ennemi. Tout un jour, toute une nuit, puis encore tout un long jour il tint bon, surveillant les abords de son chez lui. Au soir de l'interminable journée il succomba à la fatigue et alla tout habillé s'étendre un instant sur son lit.

Le jour le réveilla et pour s'éclaircir les idées il s'en fut à sa toilette. Rien ne s'était peut-être passé...

Un rire homérique le tira de l'évier et le jeta, moitié habillé et le visage couvert de mousse de savon, hors de chez lui. Tout le village était là, se tenant les côtes de rire et les yeux larmoyants. Poléon en blémissait sous sa couche de mousse et cherchait du regard la cause de ces ris.

Un bruit de sabots le fit se retourner et avec la rage d'être mystifié et un sentiment de pitié pour les siens il vit sa chatte favorite flanquée de ses quatre chatons qui, avec des mines impayables, et des contorsions comiques pour garder un équilibre instable s'avançaient vers lui avec des regards de détresse.

Chaque patte de chaque animal était chaussée d'une coque de noix et la bête avait changée son pas feutré en une bruyante marche imitant à s'y méprendre le galop d'un lâcher d'écoliers.

Le vieux Poléon au comble du dépit s'empressa de faire rentrer sa nichée et de les déchausser cependant que la foule s'égaillait pour aller conter la chose aux absents ou aux vieux chauffant leur ankylose au soleil.

La farce était bonne et le pauvre vieux Poléon s'en aperçut bien, les jours suivants, aux mines hilares des concitoyens qui le croisaient, chuchotaient entre eux et se retournaient sur lui. Celà voulait une revanche. Coûte que coûte il fallait répondre à cette farce par une farce plus formidable et mettre une bonne fois les rieurs dans son camp.

Mais quoi, que faire, que trouver ?

Les cheveux gris du vieux Poléon devenaient blancs et son imagination subissait la torture. Quelle blague assez forte trouver pour rabattre la joie de l'adversaire qui plastronnait dans les rues, vivant sur ses lauriers et trop peu modeste pour ne pas rayonner de joie en écoutant conter sa farce durant qu'il faisait sa quadrette ?

Comme une aurore qui fait rosir la roche pudique les petits yeux gris du vieux Poléon illuminèrent un beau jour son visage. Ce fut le tour du père Coucourdan de trembler et tout entier le village retint sa respiration intrigué au plus haut.

Deux jours après la chose se fit. C'était le soir, à la veillée. Père Coucourdan arriva pour faire son habituelle partie de quadrette, mais l'un des joueurs manquait. En l'attendant on parla un peu de chose et d'autre mais le temps passait, le quatrième n'arrivait pas. Celà devenait bizarre. De mémoire d'homme jamais le Guston n'avait manqué sa partie. Coucourdan s'énervait. Un pressentiment lui disait que du vilain se préparait. Mais allez dire çà aux autres lorsque déjà l'on sait qu'ils épient tous vos gestes.

Soudain le petit Louiset fit irruption dans la salle et venant droit au père Coucourdan :

— Vite, venez ! il y a chez vous de la visite. On m'envoie vous chercher pour faire un quatrième...

Intrigué, machinalement le vieux obéit. Il sortit accompagné de tous. Celà l'embêtait de voir tant de monde mais impossible de les renvoyer sans immédiatement faire saillir les lazzis. La nuit était douce avec des étoiles au ciel grosses comme le poing. Sur la place la fontaine chantait son cantique.

— Bonsoir, s'impatientait père Coucourdan, que peut bien cacher cette histoire et ces trois lascars introduits chez lui et le demandant pour quatrième... On allait rire à voir la façon employée pour les mettre dehors en leur disant leur quatre vérités par dessus le marché.

On arriva enfin. Coucourdan poussa la porte mais resta éberlué sur son seuil. Vigoureusement il se frotta les yeux mais le rire formidable de ceux qui l'avaient suivi et des autres sortant de l'ombre lui prouva qu'il n'était point victime d'une illusion.

Impavides et rangées aux trois coins de la table, le tapis à jeu au milieu d'elles, semblant vraiment attendre un quatrième, ses trois poules avaient chacune une carte à jouer en travers du bec. Elles restaient là, immobiles, abruties et l'œil rond.

Père Poléon ayant passé un fil à chaque carte avait attaché un morceau de pain à l'autre extrémité du fil. Goulûement la volaille s'était jetée sur la nourriture, l'avait avalée, mais les cartes s'étaient mises en travers. Un tout petit coup de main pour la disposition des joueuses et il n'y avait plus eu qu'à attendre l'arrivée du quatrième pour cette peu ordinaire partie. Il était là, maintenant, regardant en connaisseur le tableau et jurant déjà de se venger par quelque tour encore plus fort. Cependant le rire montait, grandissant, irrésistible, faisant danser les panses, semblant ne jamais devoir s'arrêter.

Aussi, à présent, lorsqu'il manque un joueur pour faire la partie, l'habitude est prise, dans toute cette partie de Haute-Provence, de dire dans un demi-sourire :

— Va donc chercher une poule au père Coucourdan...

Aimé BLANC.

GALA DE VARIETES

donné par

«LES TOURISTES DES ALPES»

Tout est prêt. Les répétitions sont terminées. Le Gala de Variétés des *Touristes des Alpes* reçoit auprès du public le meilleur indice de la réussite.

La salle de l'Alcazar, demain Dimanche, à 21 heures, est fin prête pour recevoir la foule des grands jours avide de musique, de chant et de rire.

Sous l'habile direction de M. Verplancken, la société musicale *Les Touristes des Alpes* exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire. Les chanteurs amateurs locaux interprèteront les grands airs d'opéra. La flûte instrument à la mode, présidera cette soirée.

L'ensemble de Léon Ailhaud augmentera le programme.

Le piano d'accompagnement sera tenu par notre compatriote et amie des *Touristes des Alpes*, Henriette Bontoux-Queyrel, tandis que Pierre Colomb présentera le spectacle.

Le côté comique ne sera pas oublié. Du rire il en faut, il y en aura.

Avec un tel programme de Variétés, c'est une soirée qui sera et qui doit être vue.

Tous à l'Alcazar, demain Dimanche à 21 heures.

TAXI S. MARGAILLAN
Téléphone 152
12, Rue de Provence — SISTERON
Voiture rapide et confortable

L'ACTION DES ÉLUS

M. Marcel Massot, Député des Basses-Alpes, Secrétaire de la Commission des Finances, avait déposé devant l'Assemblée Nationale un projet de loi n° 6335 tendant à faire bénéficier les expropriés des avantages de la loi n° 46-3389 sur les dommages de guerre.

PROPOSITION DE LOI

La dernière Guerre Mondiale a causé dans notre pays des ruines innombrables. Aujourd'hui il nous faut reconstruire, mais en tenant compte des données nouvelles et selon des plans d'urbanisme qui nous obligent souvent à bouleverser l'ancien ordre des choses. Afin de créer des ensembles harmonieux, obéissant aux règles de salubrité et d'hygiène, et capables de répondre aux nouvelles exigences sociales, l'Etat se trouve dans l'obligation de procéder à des expropriations.

Ces expropriations pour cause d'utilité publique ne sont pas discutables, certes, mais elles frappent souvent d'une façon cruelle le propriétaire attaché à ses biens, et l'indemnité offerte ne compense pas toujours le dommage subi.

Or, incontestablement, ce dommage est la conséquence indirecte de la guerre, et il serait juste qu'il soit assimilé aux dommages régis par la loi du 28 Octobre 1946. Pourquoi, en effet, traiter de façon différente des Français qui ont été frappés par la même cause, que ce soit sous une forme ou sous une autre ?

Le bénéfice de la loi du 28 Octobre 1946 a déjà été étendu aux dommages causés par les troupes de services publics ou alliés. Pourtant, le préjudice dans ce cas, n'est pas directement imputable à l'ennemi. Aussi nous vous demandons d'accorder le même mode de réparation aux expropriés pour cause d'utilité publique quand leur situation résulte indubitablement de faits de guerre. Et nous vous proposons d'adopter la proposition de la loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article Unique :

L'article de la loi n° 46-2389 sur les dommages de guerre est ainsi complété :

L'expropriation pour cause d'utilité publique quand elle est rendue nécessaire pour la réalisation d'un plan d'urbanisme élaboré afin de reconstruire les régions dévastées par faits de guerre.

Ce projet a été

— Repoussé par la Commission de la Reconstruction sur le rapport de M. Schimt, député de la Manche.

Notre ami Marcel Massot ne se tenant pas pour battu a repris ce projet sous forme d'article additionnel au projet de loi n° 7678 relatif à diverses dispositions d'ordre financières. A la demande de M. Massot, la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale dans sa séance du Jeudi 4 Mars 1954 a voté cet article additionnel ainsi conçu :

Article Unique :

L'article 6 de la loi n° 46-2389 sur les dommages de guerre est ainsi complété :

L'expropriation pour cause d'utilité publique quand elle est rendue nécessaire pour la réalisation d'un plan d'urbanisme élaboré afin de reconstruire les régions dévastées par faits de guerre.

Nos remerciements à M. Marcel Massot.

EN FLANANT...

Hommage aux vieilles pierres

Sous le pic des démolisseurs, nos belles maisons bourgeoises *de la Place de l'Eglise sont tombées.*

Le temps n'aura pas eu raison d'elles. Créées de la main de l'homme, elles périssent par la volonté de l'homme.

Longuement j'ai contemplé leurs restes : poutres noircies, pièces métalliques, boiseries, verres, débris de toutes sortes.

De ces matières inertes, j'ai cru entendre monter leurs plaintes.

Pourquoi nous a-t-on sacrifiées ? Pourtant dans nos flancs nous avions abrité plusieurs générations ; malgré notre âge, nous avions encore fière allure. Notre passé n'était-il pas garant de l'avenir ?

Pauvres demeures, vous êtes victimes du progrès. Sur votre emplacement passera une belle route où rouleront de luxueuses voitures. Votre sacrifice n'aura pas été vain.

Tombées au champ d'honneur du modernisme, je vous rends un dernier hommage et je vous dis adieu.

X...

ERRATUM

Une erreur de date s'est glissée dans la publication de Mise en Enquête du projet de remembrement de la commune de Sisteron, parue dans *Sisteron-Journal* du 27 Février 1954.

Les 16, 17 et 18 Mars 1954, de 10 heures à 12 heures et de 14 à 16 heures, les intéressés pourront consigner leurs déclarations sur des registres ad-hoc déposés à la Mairie de Sisteron.

Egalement, un agent du remembrement sera à la disposition du public aux mêmes dates.

SPORTS

SISTERON bat MEYRARGUES 9 à 2

Sisteron-Vélo doit avoir trouvé la bonne formule pour la composition de son équipe de football.

En effet, Dimanche dernier, sur le Stade de Beaulieu, en championnat, sans vouloir diminuer l'excellente formation visiteuse, l'équipe locale a évoluée d'agréable façon. C'est par 9 buts contre 2 que la victoire est revenue aux Sisteronnais, confirmant ainsi leur place de deuxième au classement.

Le score indique largement la nette supériorité des locaux et toute l'équipe est à féliciter pour sa bonne tenue et son joli jeu.

Arbitrage correct de M. Cortez.

***

SISTERON reçoit RIEZ

L'équipe de football du Sisteron-Vélo recevra sur le terrain de Beaulieu, demain dimanche, à 14 heures 30 en match de championnat, l'excellente équipe de Riez.

En lever de rideau les réserves du Sisteron-Vélo rencontreront l'équipe du Collège de Sisteron.

BOULES

La société a, pour l'ouverture de la saison, donné dimanche dernier, un concours de Pétanque gratuit, à la mêlée, par doublettes.

Le 1er prix a été gagné par M. Léon Imbert, Président, et le junior Francis Richard. Le 2me prix a été gagné par MM. Magaud et Clarès.

POUR VOS COMPLETS
ET TAILLEURS DE PRINTEMPS
Pierre MENARDO
Tailleur
54, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

ASSOCIATION DES SINISTRES

AVIS IMPORTANT

Les propriétaires des immeubles reconstruits dans les îlots du Centre (Place de la Mairie, Rue Droite et Rue Paul Arène) et au sujet desquels une enquête officielle est en cours, sont invités à assister à la réunion d'information qui aura lieu aujourd'hui Samedi 13 courant, à 18 heures, à la Mairie.

La Présidente: H. Massot-Devèze.

PROMOTION

C'est avec plaisir que nous relevons dans la promotion de la Légion d'Honneur, le nom de M. Raoul Anglès, ancien député de Sisteron, ancien Conseiller Général et Président du Conseil Général des Basses-Alpes, Maire de Reillanne, qui vient de revoir la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur au titre de l'Information.

Les amis que compte à Sisteron M. Raoul Anglès, se réjouiront avec nous de la haute distinction qui honore sa personnalité.

OBSEQUES

Dimanche dernier, avec le concours de toute la population de la ville, ont eu lieu les obsèques du jeune Max âgé de 8 ans, décédé à la suite d'une très courte maladie, fils de Madame et M. Marcel Boy, coiffeur.

Sur sa tombe, M. Tron Léon, instituteur, a adressé à son jeune élève Max, un dernier adieu.

En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme et M. Boy, ainsi qu'à toutes les familles que ce deuil atteint, nos bien sincères condoléances.

AMICALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

Section de Sisteron

Ancien Secteur F.F.I. N° 2

Tous les Résistants F.F.I., A.S., F.T.P.F., M.L.N., F.N., sont cordialement invités à assister à la réunion qui aura lieu à Sisteron, salle de la Mairie, aujourd'hui Samedi 13 Mars à 20 heures 30 très précises.

Ordre du Jour : Renouvellement du bureau ; Rapport moral et financier ; Congrès Départemental ; Questions diverses.

Tous les Résistants des communes environnantes sont priés d'assister à cette réunion qui sera présidée par Denis Rostagne, notre dévoué Président de l'Amicale des Combattants Volontaires de la Résistance, Grand Commandeur de la Légion d'honneur.

La présence de tous est indispensable. Cet avis tient lieu de convocation.

Le Président de l'Entente F.F.I.
Raoul Bouchet.

AVIS AUX SINISTRES MOBILIERS

Les Sinistrés mobiliers de Sisteron dont les noms commencent par les lettres C.D.E.F.G.H.I. seulement sont informés qu'ils pourront présenter leurs observations à la Commission Communale de classement des mobiliers sinistrés qui se réunira à la Mairie de Sisteron le Mardi 16 Mars 1954, à 9 heures.

CONSEIL MUNICIPAL

A la suite du changement de fréquence de 110 et 220 wolts 25 périodes, en 220 et 380 wolts 50 périodes, le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni en séance pléniere, Samedi dernier, à 21 heures.

Au cours de cette réunion, il a été décidé qu'une commission composée de trois membres : MM. Daniel Maffren, Docteur Niel et Jules Fabre est chargée d'être l'intermédiaire entre usagers et Electricité de France.

***

Comme chacun le sait le Conseil Municipal de Sisteron vient, dans sa séance du 18 Février dernier, de donner l'autorisation à l'Electricité de France de changer de fréquence.

C'est après un vote de 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, de 14 présents sur 20 membres, que l'Electricité de France a procédé au cours de la semaine dernière à donner la nouvelle fréquence aux quartiers de Bourg-Reynaud et les Plantiers, en attendant de faire le reste de la ville pour le mois d'Avril-Mai.

Ce changement de fréquence a soulevé parmi les usagers de nombreuses protestations. C'est à la suite de celà que le Conseil Municipal a décidé de créer cette commission.

***

Ce changement de fréquence est-il une bonne ou mauvaise affaire ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que tôt ou tard toutes les villes sont amenées à cette transformation par suite de l'unification de fréquence pour la France entière.

TAXI GALVEZ

S'adresser
BAR DU COMMERCE
Téléphone 2

AVIS

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de guerre rappelle que le délai prévu pour le dépôt des demandes de carte du Combattant Volontaire de la Résistance expire le 25 Mars 1954.

Ces demandes sont à adresser à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre ancien Evêché, à Digne.

OBJET TROUVE

Entre Beynon et Sisteron, une malette qui est déposée au Secrétariat de la Mairie.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

un grand film en couleurs
CALIFORNIE EN FLAMMES

La semaine prochaine
Fernandel dans *LE FRUIT DEFENDU*

André BESSON

Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
à l'Hôtel des Acacias
Lundi 15 et Mardi 16 Mars 1954

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 15 Mars, Boulangerie Coopérative, rue Mercerie.

VOYAGE ALGERIE

La Délégation Régionale de la Ligue Maritime et d'Outre-Mer désireuse de faire mieux connaître les territoires à la jeunesse française organise, pour Pâques (du 13 au 25 Avril 1954) sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Algérie, un voyage en Algérie.

Les jeunes gens et jeunes filles des départements des Bouches-du-Rhône, Hautes et Basses-Alpes, Vaucluse, Ain, Savoie et Haute-Savoie, Ardèche, Drôme, Isère, Gard, Var et Alpes Maritimes peuvent participer à cette excursion.

Le nombre des places est limité.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Colonel Danjaume, Président Régional de la Ligue Maritime et d'Outre-Mer, 4, La Canebière, Marseille.

ETAT-CIVIL

du 5 au 11 Mars 1954

Naissances : Nadine Jeannette Jacqueline Durvil, avenue de la Libération. — Martine Marthe Flavie Riogerge, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Henri Maurice Joseph Didier, cultivateur, et Ginette Fernande Yokel, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Emilien Paul Thomet, maçon, et Liliane Simone Noély Sorzana, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Max Emile Boy, 8 ans, rue Droite.

REMERCIEMENTS

Madame et M. Marcel BOY et leur fils Claude, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, et particulièrement aux Maîtres et Elèves des Ecoles Primaires, aux Scouts et Louveteaux, au Directeur de l'Usine de Mételine et son Personnel, aux Anciens Marins, à l'occasion du décès de leur fils chéri

Max BOY

survenu à l'âge de 8 ans.

ATELIER DE
MENUISERIE - EBENISTERIE

René MARTIN

Rue Bourg-Reynaud — SISTERON

Tous Travaux de Menuiserie
Réparations en tous genres

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

E. JOUVE

SISTERON — Téléphone 7

Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY

CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

Etude de Me MALPLAT
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me MALPLAT notaire à SISTERON, le huit février mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le 26 Février 1954, folio 52, case 307

Madame MOULLET Thérèse Victoria, sans profession, épouse de Monsieur ISNARD Denis Joseph Angelin, directeur d'usine, demeurant ensemble au POET (Hautes-Alpes)

a vendu à Mademoiselle ISNARD Marguerite Emma, employée, demeurant à MARSEILLE, 18, boulevard de la Liberté

un fonds de commerce d'Epicerie et Bar-Tabacs sis et exploité à MISON (Basses-Alpes) au Village, moyennant le prix de Quarante Mille Francs.

L'insertion au *Bulletin Officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers* a eu lieu régulièrement.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT notaire, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Avis
E. MALPLAT, notaire.

Garage BUES — SISTERON

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

ROSENGART

SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON

CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN

3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY

SISTERON — Télé 242

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES

Aspirateurs — Cireuses

Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs

Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs

APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX

Grand Choix de Lustrerie

Machines à Coudre

Stock de Moteurs 50 Périodes

C. FIASTRE

22, Rue Saunerie — SISTERON

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Libération
SISTERON

Agent des Automobiles
PANHARD
la plus moderne et complète
des voitures de tourisme

Agent « UNIC »
le camion qui dure
de 3 à 20 tonnes

Réparations — Accessoires
Pneus

Tout ce qui concerne
l'Automobile

Renault 4 CV occasion

Remisage de voitures
et entretien

Prix Modérés

Leçons de conduite

Scooters et Triporteurs
toutes marques

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX

A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT

avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région

NE PAS CONFONDRE

MEUBLES BOUISSON

Seul spécialiste des beaux meubles

Rue Saunerie — SISTERON

CHAMPION
DE LA PUBLICITÉ
des bonnes causes

GARAP

vous dit
aujourd'hui :
"aux truelles !"

VOUS TOUS,
français qui êtes logés, pensez à ceux qui *ne le sont pas* : aidez-les en souscrivant aux bons des CITÉS D'URGENCE, remboursés dans les 15 ans, sans intérêt, mais donnant lieu à 43.580 lots de 10.000 frs à 10 millions.

ET VOUS EN PARTICULIER,
chefs d'entreprises, qui devez légalement verser pour la construction 1 % des salaires, vous pouvez vous libérer de cette dette pour 1953 et 1954 *en doublant son montant* : ces sommes seront remboursées dans les 15 ans (avec participation normale aux tirages des lots).

EMPRUNT

BONS A LOTS DES CITÉS D'URGENCE

Émission au pair de 1 million de BONS à LOTS de 5.000 frs.
Souscrivez au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans toutes les banques
ou aux Caisses des Comptables du Trésor.
Renseignements sur place.

CRÉDIT FOncier DE FRANCE

Doc. Française de la Publicité

SIMCA 9 AROND E

construite pour vivre longtemps

Silence — Luxe
Confort — Economie

BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON

A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais

(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93

TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE

C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix

CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles

12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...

Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse

BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande

Tous TRAVAUX à la demande

ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

ELECTRICITÉ DE FRANCE

INDEXEZ

VOTRE CAPITAL
ET VOTRE REVENU

EN SOUSCRIVANT dès maintenant
DES
PARTS DE PRODUCTION !
DE 4.000 KILOWATTHEURES

© VILLE DE SISTERON